

exemplaire sur lequel sa vie doit être modelée. Il faut le lui montrer, l'aider à l'analyser, lui en faire admirer les beautés, le lui faire aimer, enfin exciter en lui un vif désir de lui ressembler.

Jésus dans sa crèche, nous instruisant par son divin silence, et nous montrant tout son amour; Jésus au Temple, à l'âge de douze ans, adorant avec Marie et Joseph, puis restant au milieu des docteurs, écoutant et interrogeant; Jésus à Nazareth, soumis à ses parents, croissant en âge, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes : voilà le type ravissant proposé par Dieu à vos chers élèves. Apprenez-leur donc à le contempler. Fixez en lui leur esprit et leur cœur, et, par les impressions de sa grâce, Jésus formera lui-même et perfectionnera en eux son image. Ils se connaîtront réciproquement; ils s'aimeront, se chercheront, et se trouveront enfin pour ne plus se séparer. « Si vous aimez bien Jésus-Christ, nous dit saint Jean-Baptiste de la Salle, vous vous appliquerez avec tout le soin possible à imprimer son saint amour dans le cœur des enfants que vous formez pour être ses disciples. Faites donc en sorte qu'ils pensent souvent à Jésus, leur bon et unique Maître, qu'ils parlent souvent de Jésus, qu'ils n'aspirent qu'à Jésus, qu'ils ne respirent que pour Jésus¹. »

¹ 102^e méd., p. 290.

DEUXIÈME PARTIE

MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

CHAPITRE I

QUELQUES NOTIONS DE LOGIQUE

SOMMAIRE

1. Idées ou notions : nature, extension et compréhension, universaux, classification des idées. — 2. La division : division et généralisation; règles de la division. — 3. La définition : nature, sortes; règles de la définition. — 4. La méthode : induction et déduction, analyse et synthèse.

1. Idées ou notions.

1. On entend par *idée* ou *notion* la représentation d'un objet dans l'esprit; l'idée est l'équivalent intellectuel d'un objet.

2. Toute idée a une *extension* et une *compréhension*.

L'*extension* d'une idée est l'ensemble des objets auxquels elle s'applique; ainsi l'idée d'oiseau s'étend aux rapaces, passereaux, grimpeurs, gallinacés, échassiers, palmipèdes, etc.

La *compréhension* d'une idée est l'ensemble des propriétés ou caractères qui lui conviennent : ainsi l'oiseau est un animal vertébré, ovipare, couvert de plumes, etc.

3. Parmi les caractères d'une idée, les uns sont *essentiels* : ils appartiennent nécessairement à la nature, à l'essence de l'objet, et servent à distinguer cet objet de tous les autres. D'autres caractères sont seulement *accidentels*; ils peuvent se trouver ou non dans un objet sans que cet objet cesse d'être essentiellement le même. Par exemple, l'homme est un être *sensitif* et *raison-*

noble : voilà deux caractères essentiels; ils conviennent à tous les hommes. Mais qu'un homme soit grand ou petit, savant ou ignorant, ce sont là des qualités qui ne modifient en rien sa nature : ce sont des caractères accidentels.

De même on définit le triangle une *figure plane limitée par trois lignes droites*. Cette définition renferme les caractères essentiels à tout triangle. Par rapport au triangle en général, la longueur des côtés, la grandeur des angles, ne sont que des caractères accidentels; mais ces caractères deviendront essentiels quand, à leur tour, on définira les espèces particulières de triangles.

Ainsi un caractère accidentel dans une notion devient essentiel dans une autre, selon le plus ou moins d'extension de cette notion.

4. L'extension et la compréhension d'une idée sont toujours dans un rapport inverse. Quand l'extension augmente, la compréhension diminue, et réciproquement. Ainsi l'idée d'*homme* a plus de compréhension, mais moins d'extension que l'idée d'*animal*; celle-ci a plus de compréhension, mais moins d'extension que l'idée de *substance*.

5. On peut classer les idées d'après leur extension, d'après leur objet, et d'après la manière dont elles représentent les objets.

6. Sous le rapport de l'extension, l'idée est *universelle, particulière ou singulière*. Elle est *universelle*, quand elle est prise dans toute son extension, quand elle représente toute une classe; par exemple : l'homme, le chêne. Elle est *particulière*, quand elle est prise dans une partie indéterminée de son extension; par exemple : quelque homme, quelque chêne; quelques hommes, quelques chênes; il y a des riches, il y a des pauvres. Elle est *singulière*, quand elle ne s'applique qu'à une réalité individuelle déterminée; par exemple : Charlemagne, saint Louis, Rome, Paris.

Il faut observer ici qu'on ne peut rien conclure d'une idée particulière. De ce qu'il y a des riches avarés, on ne peut conclure que tous les riches sont avarés.

Parmi les idées universelles se placent les cinq UNIVERSAUX : le *genre*, la *différence*, l'*espèce*, le *propre* et l'*accident*.

Le *genre* comprend les caractères communs à plusieurs espèces; par lui-même il est indéterminé, et doit être déterminé par la *différence* pour constituer l'*espèce*. Le *propre* est l'en-

semble des propriétés constitutives de l'espèce, et l'*accident*, ce qui peut se trouver ou non dans un être sans qu'il perde son essence. Ainsi l'homme appartient au genre *animal*; il diffère de la brute par son caractère d'être *raisonnable*, et constitue ainsi l'espèce *humaine*; le *propre* de l'homme est d'agir librement, d'être responsable de ses actes, etc.; l'*accident* en lui sera d'être grand ou petit, de couleur blanche ou noire, d'être pauvre ou riche, etc.

Dans le genre, il y a divers degrés selon qu'il a plus ou moins d'extension. On distingue : le *genre prochain*, qui contient immédiatement sous lui l'espèce : exemple, animal par rapport à homme; triangle en général, par rapport à triangle isocèle; le *genre éloigné* : par exemple, vertébré, substance, par rapport à homme, figure par rapport à triangle; le *genre suprême*, qui n'est l'espèce d'aucun autre genre : exemple, être.

On voit par là qu'un genre peut être espèce par rapport à un genre plus élevé : ainsi le *vertébré* est une espèce d'*animal*; l'*animal*, une espèce d'*être vivant*; la *plante*, une espèce de *substance matérielle*; celle-ci, une espèce de *substance*.

7. Si l'on classe les idées d'après l'objet qu'elles représentent, on aura :

1^o Des idées *simples*, comme maison, porte, homme, âme; et des idées *complexes* : la porte de la maison, l'âme de l'homme.

2^o Des idées *positives* : fidèle, heureux, animé; et des idées *negatives* : infidèle, malheureux, inanimé.

3^o Des idées *concrètes* et des idées *abstraites*.

Les premières peuvent représenter un objet, un être, par exemple : *Dieu, esprit, corps*; ou bien une qualité aperçue dans son objet : horizon *immense*, âme *spirituelle*, caractère *aimable*; ou encore une action exprimée par le verbe : *marcher, Pierre travaille, nous lisons*.

Les secondes représentent des qualités considérées à part, indépendamment du sujet qui les possède, comme *immensité, spiritualité, amabilité*, ou bien une action exprimée par le nom au lieu du verbe : la *marche, le travail, la lecture*.

4^o Enfin, sous le rapport de l'objet, on distingue encore des idées *absolues*, homme, corps, et des idées *relatives* renfermant l'idée de quelque relation avec d'autres êtres, comme fils, père, membre, Créateur, etc.

8. D'après la manière dont elles représentent les objets, les idées sont *claires* ou *obscur*, *distinctes* ou *confuses*.

L'idée *claire* est celle qui fait reconnaître son objet; l'idée *obscur*, celle qui ne permet pas de le reconnaître. De bonne heure, l'enfant a l'idée claire d'un grand nombre d'objets et sait les désigner par leur nom : *table, chaise, cheval*, etc. Mais parlez-lui d'une plante, d'un animal inconnus dans le pays qu'il habite, d'un cèdre, d'un hippopotame, par exemple; il n'en a qu'une idée obscure.

L'idée *distincte* est celle qui non seulement fait reconnaître son objet, mais encore en fait connaître les principaux caractères.

Un jardinier, qui ignore la botanique, aura l'idée claire d'une plante, il saura la distinguer parmi les autres; mais il n'en aura qu'une idée *confuse*, c'est-à-dire une idée qui ne représente point les éléments dont cette plante est constituée.

Il ressort de là que toute idée obscure est confuse, mais une idée peut être claire sans être distincte.

La plupart des erreurs ont leur source dans l'obscurité et la confusion des idées. On y remédie par la division et la définition.

2. La Division.

9. La *division* est la distribution d'un tout en ses parties : c'est l'analyse intégrale de l'extension d'une idée. En divisant, on va d'une idée plus générale à des idées plus particulières.

Au contraire, si on groupe d'après les caractères qui leur sont communs les individus d'une espèce, puis qu'on réunisse plusieurs espèces dans un même genre, et plusieurs genres dans un genre plus éloigné, on s'élève du particulier au général, on *généralise*, on forme une *classification*.

Ces deux opérations de l'esprit, la *division* et la *généralisation*, sont l'inverse l'une de l'autre et obéissent aux mêmes règles.

10. Notre esprit ne saisit point tout d'abord toutes les particularités d'un objet et ne peut s'en faire une idée suffisante qu'en l'envisageant sous plusieurs points de vue, et successivement. Tel un voyageur s'approchant d'un palais aux aspects multiples, aux appartements nombreux. Il en fait le tour, examine et fixe dans son imagination chacune de ses faces et de ses perspectives. Il entre et visite en détail les différentes pièces. Puis il se recueille, réunit ses impressions et reconstruit dans son esprit le plan et la vue d'ensemble.

Pour suppléer à cette impuissance, notre entendement a reçu la faculté de concevoir l'un dans le multiple, et inversement le multiple dans l'un. « Il peut être comparé, dit Balmès, à un prisme qui décompose un rayon de lumière en un grand nombre d'autres de couleurs variées. De là, différentes conceptions relatives à un même objet. Lorsqu'il s'agit de ramener la multiplicité à l'unité, la faculté intellectuelle agit d'une manière absolument contraire. Au lieu de disperser, elle réunit. La variété des couleurs disparaît, et le rayon lumineux est rétabli dans sa pureté et sa simplicité.

« Ainsi le pouvoir de diviser et de généraliser est à notre esprit d'un grand secours en même temps qu'il est un indice de sa faiblesse dans l'ordre intellectuel, et qu'il l'avertit d'être constamment sur ses gardes et d'user d'une grande circonspection, lorsqu'il s'agit de décider sur la nature intime des choses¹. »

21. Et ce pouvoir lui-même, nous ne pouvons l'exercer que dans des limites assez étroites. Combien d'objets notre esprit peut-il facilement embrasser et comparer d'un seul coup d'œil? Condillac estime que nous ne pouvons pas aller au delà de trois ou quatre. Encore sommes-nous obligés de faire usage de signes pour permettre à notre mémoire de retenir ces objets et la comparaison que nous en avons faite. Pour nous en convaincre, le même auteur nous donne un moyen fort ingénieux. Qu'on essaye, dit-il, de compter jusqu'à dix de cette manière : *un et un, et un, et un...* sans groupes intermédiaires, on verra que l'on est vite arrêté; la confusion s'établit dans l'esprit. Quand nous disons *un et un font deux, et un font trois*, nous n'embrassons chaque fois que deux éléments. A la rigueur nous pouvons encore dire *un et un et un font trois*. Mais si nous dépassons, nous nous apercevons bientôt que notre puissance de perception est en défaut, et nous sommes obligés de diviser les objets en groupes, que nous employons comme de nouvelles unités pour continuer la classification². Cette remarque est importante, car elle sert à fixer l'une des principales règles de la division.

¹ Philosophie fondamentale. — ² Cité par BALMÈS. (Phyl. fond.)

Règles de la Division.

12. Ces règles sont au nombre de quatre :

1^{re} Règle. — La division doit être *complète*. Aucune partie ne doit être exclue, et les parties ensemble doivent épuiser le tout. Exemple : les *vertus cardinales* sont la *prudence*, la *force* et la *tempérance*; il manque la *justice*.

2^e Règle. — Les parties de la division doivent être *distinctes*. Elles doivent s'exclure mutuellement, ne point entrer les unes dans les autres. Un exemple est donné plus bas, n^o 13.

3^e Règle. — La division doit être *ordonnée*. Commencer par les parties les plus générales et descendre graduellement jusqu'aux parties les moins générales.

Le point de vue adopté doit rester le même pour la division entière. Si l'on divisait, par exemple, les triangles en *équilatéraux*, *isocèles* et *rectangles*, la division serait mauvaise; le point de vue n'est pas le même pour les deux premières parties et pour la dernière.

4^e Règle. — La division doit être *simple*. Ne renfermer d'abord qu'un petit nombre de membres, que l'on subdivise ensuite en d'autres parties selon le besoin. Il ne faut pas non plus pousser la division trop loin, de peur de produire la confusion.

13. Lorsqu'en divisant une idée on trouve un grand nombre de parties, c'est que l'esprit n'a pas aperçu d'abord quelques caractères communs à certaines d'entre elles, ou quelques différences qui permettent, et même parfois obligent logiquement, à faire des groupes secondaires.

Quelles sont, par exemple, les différentes sortes d'actes humains?

Il y a, répondra l'élève, des actes *intérieurs*, des actes *extérieurs*, des actes *bons*, des actes *mauvais*, des actes *naturels* et des actes *surnaturels*.

Cela fait six sortes d'actes, dira le maître. On aurait pu ajouter les actes *indifférents*, bien qu'il y ait de bonnes raisons pour les omettre. On aurait eu sept sortes d'actes. Six ou sept sortes d'actes humains : c'est trop.

Les membres de cette division rentrent les uns dans les autres, ce qui est contraire à la deuxième règle. En effet, les actes *naturels* et *surnaturels* ne sont que des subdivisions des actes *bons*. D'autre part, les actes *bons* peuvent être *intérieurs* ou *extérieurs*; il en est de même des actes *mauvais*.

Les actes humains sont donc divisés ici à des points de vue différents. Il convient de trouver ces points de vue.

(1)	{	intérieurs extérieurs bons mauvais naturels surnaturels.	(2)	{	intérieurs ou extérieurs bons ou mauvais naturels ou surnaturels.
Sortes d'actes			Sortes d'actes		

En ne considérant que la *nature* des actes, les facultés qui les produisent ou y participent, on peut les diviser en deux sortes, les actes *intérieurs* et les actes *extérieurs*.

Si l'on envisage ensuite leur valeur morale, ou leur *moralité*, on a des actes *bons* et des actes *mauvais*.

Enfin les actes *bons* se subdivisent en *naturels* et *surnaturels*. Cette classification rationnelle est représentée par le tableau (3), où toutes les divisions sont binaires.

(3)	{	d'après leur nature	{	intérieurs extérieurs
Sortes d'actes		d'après leur moralité	{	bons { naturels mauvais { surnaturels.

Il n'est pas toujours facile de trouver le terme exact qui peut servir à représenter le caractère commun de deux notions et à les grouper. Ainsi, dans le tableau (3), le mot *nature*, reliant les termes *intérieurs* et *extérieurs*, est entendu dans un sens spécial et restreint. Pour éviter cet embarras, on se contente quelquefois d'opposer l'un à l'autre les termes exprimant les divisions d'un même point de vue, comme on le fait dans le tableau (2). Mais ici les mots *naturels* et *surnaturels* apparaissent comme formant une division de même rang que les mots *intérieurs* et *extérieurs*, *bons* et *mauvais*, ce qui est inexact.

14. Autre chose est une *nomenclature* ou *énumération*, autre chose une *division* ou *classification*. Combien y a-t-il de péchés capitaux? — Il y a sept péchés capitaux, savoir : l'*orgueil*, l'*avarice*, la *luxure*, l'*envie*, la *gourmandise*, la *colère* et la *paresse*. C'est une nomenclature. Si l'on veut une classification, il faut se rappeler les trois concupiscences dont parle saint Jean : la concupiscence des yeux, la concupiscence de la chair et l'*orgueil*